

Communiqué de presse - 20 Mai 2010

FRACAS saisit le Tribunal Administratif pour faire annuler l'arrêté de création de la Zone de Développement Eolien PMCA

Dans un dossier très argumenté, s'appuyant notamment sur les **nouvelles failles de cette ZDE mises récemment en lumière par le Préfet de Région**, FRACAS a déposé le 18 Mai 2010 un recours contentieux devant le tribunal Administratif par lequel elle demande l'annulation de l'arrêté de création de la ZDE de PMCA sur les communes de Pézilla la rivière, Villeneuve la rivière, Baixas et Calce.

300 000 habitants seront impactés par cette ZDE PMCA qui créera « un nouveau paysage rural industriel », selon le Préfet de Région !!!

*« La transformation du paysage en parc éolien attirera potentiellement le regard de 300 000 personnes ... les populations porteront alors un regard sur **un nouveau paysage rural industriel, un effet de rideau** pouvant être plus ou moins perçu depuis Rivesaltes et les faubourgs ouest de Perpignan ... Le choix final d'un projet de grande dimension (**3 linéaires de 5 kms sur 2 à 3 kms de profondeur**) mettant en œuvre des éoliennes de grande taille (118 à 125 m en bout de pale) et en grand nombre (41) rend sensible la perception du projet par les populations. Cet aspect n'est pas pris en compte dans la justification de ce parc. »*

Lettre du 11 Mars 2010 du Préfet de Région

Força Real, site panoramique, serait cerné par un dispositif éolien de 210 MW ... soit 150% de la puissance éolienne installée dans l'Aude !!!

*« Il est capital de parler des **effets cumulés des 3 projets éoliens** sur le site inscrit du Belvédère de Força Real qui est l'un des sites panoramiques les plus emblématiques du département (ZDE Rivesaltais Agly, projet de ZDE Roussillon Conflent, ZDE PMCA). Or l'impact cumulé des 3 projets est, en capacité de puissance, de 210 MW (environ 150 à 200 éoliennes si l'on prend le ratio actuel du département). Notons que 210 MW représentent **150% de la puissance installée dans le département de l'Aude à ce jour**, ce qui donne une idée de cet impact cumulé »*

Rapport DIREN reproduit dans le rapport de la DRIRE

Amené à se prononcer sur les permis de construire éoliens déposés dès le 22 décembre par EDF Energies Nouvelles, le Préfet de Région a rendu le 11 mars dernier un avis défavorable très argumenté, contraignant ainsi EDF Energies Nouvelles à retirer ses demandes de permis de construire des 41 éoliennes de la ZDE PMCA ...

FRACAS est une association créée en 2008 pour la préservation du site de Força Réal.
Elle a su s'opposer avec succès en 2009 au projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Corneilla la Rivière. **FRACAS est représentée par Me Jacqueline AMIEL-DONAT.**

Contact Presse : Aude HOMO – 06 82 92 86 60
aude.homo@orange.fr